



*Procès-verbal*  
*Le mercredi 17 décembre 2003 - n° 44*

*10 heures*

**Président : M. Michel Bissonnet**

---

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.*

## **TABLE DES MATIÈRES**

La séance est ouverte à 10 h 09.

Moment de recueillement

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Présentation de projets de loi**

M. Bergman, ministre du Revenu, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 36 Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

#### **Dépôts de documents**

M. Reid, ministre de l'Éducation, dépose :

Une lettre, en date du 2 octobre 2003, adressée par Mme Anne Roussel, directrice générale, concernant les états financiers de la Fondation universitaire de l'Université du Québec à Montréal.

(Dépôt n° 608-20031217)

M. Audet, ministre du Développement économique et régional, dépose :

Le rapport du groupe de travail sur le rôle de l'État québécois dans le capital de risque.

(Dépôt n° 609-20031217)

**17 décembre 2003**

---

M. Bellemare, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel de l'Ordre des denturologistes, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003.

(Dépôt n° 610-20031217)

---

M. Chagnon, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel de gestion de l'École nationale de police du Québec, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2003.

(Dépôt n° 611-20031217)

---

Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel de Télé-Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003 ;

(Dépôt n° 612-20031217)

Un avis de classement de la Commission des biens culturels, concernant la Cathédrale Sainte-Thérèse-d'Avila.

(Dépôt n° 613-20031217)

---

Mme Gauthier, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003.

(Dépôt n° 614-20031217)

---

**17 décembre 2003**

---

M. Després, ministre du Travail, dépose :

Un erratum à la page 37 du rapport annuel de gestion, déposé le 11 novembre 2003, de la Régie du bâtiment.

(Dépôt n° 615-20031217)

Mme Normandeau, ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, dépose :

Le rapport annuel de gestion de Tourisme Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003.

(Dépôt n° 616-20031217)

#### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Marsan (Robert-Baldwin), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'administration publique, qui a procédé à l'audition de la sous-ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration concernant la gestion de l'amélioration des services aux citoyens, le 25 septembre 2003, de la sous-ministre du Revenu concernant le développement des systèmes d'information du ministère et du sous-ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs concernant les subventions du gouvernement à des organismes sans but lucratif, dans le cadre du suivi de vérification de l'optimisation des ressources, le 2 octobre 2003, du président-directeur général de la Régie de l'assurance maladie du Québec et de la sous-ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration dans le cadre de l'examen des rapports annuels de gestion 2001-2002 et 2002-2003, le 29 octobre 2003, du Secrétaire du Conseil du trésor concernant le rapport 2002-2003 sur l'application de la *Loi sur l'administration publique*, le 29 octobre 2003. Le rapport contient des recommandations.

(Dépôt n° 617-20031217)

17 décembre 2003

---

**Dépôts de pétitions**

Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 10 locataires d'habitations à loyer modique de la circonscription de Hochelaga-Maisonneuve, concernant le maintien et le développement des logements à loyer modique.

(Dépôt n° 618-20031217)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 181 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les ententes signées entre le gouvernement du Québec et les Centres locaux de développement.

(Dépôt n° 619-20031217)

---

Sont déposés deux extraits de pétition concernant le maintien et le développement des logements à loyer modique :

— le premier, extrait d'une pétition signée par 71 locataires d'habitations à loyer modique de la circonscription de Bertrand, par M. Cousineau (Bertrand) ;

(Dépôt n° 620-20031217)

— le deuxième, extrait d'une pétition signée par 45 locataires d'habitations à loyer modique de la circonscription de Labelle, par M. Pagé (Labelle) ;

(Dépôt n° 621-20031217)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Charbonneau (Borduas) dépose :

**17 décembre 2003**

---

L'extrait d'une pétition, signée par 14 locataires d'habitations à loyer modique de la circonscription de Verchères, concernant le maintien et le développement des logements à loyer modique.

(Dépôt n° 622-20031217)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Gautrin (Verdun) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 53 056 résidents du grand Montréal, concernant le financement du transport en commun ;

(Dépôt n° 623-20031217)

L'extrait d'une pétition, signée par 2 516 résidents et résidentes de l'Île-des-Sœurs, concernant la création de l'arrondissement l'Île-des-Sœurs.

(Dépôt n° 624-20031217)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Caron (Terrebonne) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 11 406 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le support aux personnes atteintes du syndrome de la Tourette.

(Dépôt n° 625-20031217)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Boucher (Johnson) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 34 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les heures d'ouverture des services d'urgence de l'hôpital Saint-Louis de Windsor ;

(Dépôt n° 626-20031217)

L'extrait d'une pétition, signée par 32 membres de l'Association des services de garde en milieu scolaire du Québec, concernant l'accessibilité des services de garde pour les enfants de 0 à 12 ans.

**17 décembre 2003**

---

(Dépôt n° 627-20031217)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Simard (Richelieu) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 31 locataires d'habitations à loyer modique de la circonscription de Richelieu, concernant le maintien et le développement des logements à loyer modique.

(Dépôt n° 628-20031217)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Charest (Rimouski) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 46 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le projet de loi n° 25, Loi sur les agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux.

(Dépôt n° 629-20031217)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Doyer (Matapédia) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 444 membres du Syndicat des agents de conservation de la faune et citoyens du Québec, concernant une diminution du nombre d'agents de conservation de la faune.

(Dépôt n° 630-20031217)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Maltais (Taschereau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 370 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le financement du transport en commun urbain.

(Dépôt n° 631-20031217)

---

**17 décembre 2003**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 033 citoyens et citoyennes de la région de Chaudières-Appalaches, concernant les services de santé de première ligne et de proximité.

(Dépôt n° 632-20031217)

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement sont déposés deux extraits de pétition concernant le maintien et le développement des logements à loyer modique:

— le premier, extrait d'une pétition signée par 87 locataires d'habitations à loyer modique de la circonscription de Duplessis, par Mme Richard (Duplessis) ;

(Dépôt n° 633-20031217)

— le deuxième, extrait d'une pétition signée par 148 locataires d'habitations à loyer modique de la circonscription de Bellechasse, par Mme Vien (Bellechasse).

(Dépôt n° 634-20031217)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

Une lettre, en date du 12 septembre 2003, adressée à M. Ghislain Goulet du Comité d'action sur la sectorisation, par M. Jean-Pierre Ménard, avocat, concernant le protocole d'accueil des usagers de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Montréal-Centre.

(Dépôt n° 635-20031217)

**Motions sans préavis**

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des institutions procède à des consultations particulières à l'égard du document déposé le 15 décembre 2003 et intitulé *La sécurité privée - Partenaire de la sécurité intérieure* et tienne des auditions publiques à compter du 10 février 2004, et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

- Conseil des agences de sécurité et d'investigation du Québec inc.
- Institut de police du Québec
- Office de protection du consommateur
- Fédération québécoise des municipalités
- Fédération des policiers municipaux du Québec
- Canasa
- Association des agences de sécurité et d'investigation de l'est du Québec
- Commission d'accès à l'information
- Union des municipalités du Québec
- Association des directeurs de police du Québec
- Fraternité des policiers et policières de Montréal
- Service de police de la ville de Montréal
- Conseil québécois de commerce au détail
- Syndicat des Convoyeurs du Fonds du Québec
- Maîtres serruriers du Québec
- Association des policiers et policières provinciaux du Québec
- Service de police de la ville de Québec
- Services Sécurivol inc.
- Chartrand, Laframboise inc.
- Sécur inc.
- Kollossal
- Guarda
- Barreau du Québec
- Commission de la santé et sécurité au travail
- Bureau d'assurance du Canada
- Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

**17 décembre 2003**

---

- Conseil du patronat du Québec
- Commission d'accès à l'information
- Sûreté du Québec
- Association des banquiers canadiens

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque personne et organisme soit de 20 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 40 minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition ;

QUE le ministre de la Sécurité publique soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des institutions, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 35, Loi modifiant la Loi sur la justice administrative et d'autres dispositions législatives, procède à des consultations particulières et tiene des auditions publiques, les 13, 14, 15, 20, 21, 22, 27, 28, 29 janvier et le 3 février 2004, à la salle du Conseil législatif et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants et ce, selon l'horaire et l'ordre ci-après indiqué :

Le mardi 13 janvier 2004

09 h 30 à 10 h 30	Conférence des juges administratifs du Québec
10 h 30 à 11 h 30	Association des travailleurs et travailleuses accidenté(es) du Québec
11 h 30 à 12 h 30	Association des avocats et avocates de province
14 h 00 à 15 h 00	Fédération des médecins spécialistes du Québec

## 17 décembre 2003

---

- 15 h 00 à 16 h 00 Mme Katherine Lippel, UQUAM  
16 h 00 à 17 h 00 Ordre professionnel des travailleurs sociaux  
du Québec  
17 h 00 à 18 h 00 Ordre des ingénieurs du Québec

Le mercredi 14 janvier 2004

- 09 h 30 à 10 h 30 M<sup>e</sup> Michel Cyr  
10 h 30 à 11 h 30 Barreau du Québec  
11 h 30 à 12 h 30 Association des juges administratifs  
(AJATAQ)  
14 h 00 à 15 h 00 Collège des médecins  
15 h 00 à 16 h 00 Association des évaluateurs municipaux du  
Québec  
16 h 00 à 17 h 00 Ordre des évaluateurs agréés du Québec  
17 h 00 à 18 h 00 Association québécoise des avocats et  
avocates de la défense (AQAAD)

Le jeudi 15 janvier 2004

- 09 h 30 à 10 h 30 M<sup>e</sup> Janick Perreault  
10 h 30 à 11 h 30 Association du jeune Barreau de Québec  
11 h 30 à 12 h 30 Fondation des accidentés de la route  
14 h 00 à 15 h 00 Conseil de la justice administrative du  
Québec  
15 h 00 à 16 h 00 Protecteur du citoyen  
16 h 00 à 17 h 00 Mouvement Action justice  
17 h 00 à 18 h 00 Commission des services juridiques

Le mardi 20 janvier 2004

- 09 h 30 à 10 h 30 Association des victimes d'accidents  
d'automobile du Québec  
10 h 30 à 11 h 30 M<sup>e</sup> Jean Mercure  
11 h 30 à 12 h 30 Conseil des tribunaux administratifs  
canadiens (CTAC)  
14 h 00 à 15 h 00 Association des accidentés de la route des  
Laurentides  
15 h 00 à 16 h 00 Association du jeune Barreau de Montréal  
16 h 00 à 17 h 00 Mme France Houle, faculté de droit de  
l'Université de Montréal

### 17 décembre 2003

---

17 h 00 à 18 h 00 Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec (FTQ)

Le mercredi 21 janvier 2004

09 h 30 à 10 h 30 Regroupement des innocentes victimes du crime organisé (RIVCO)

10 h 30 à 11 h 30 M<sup>e</sup> Bernard Cliche

11 h 30 à 12 h 30 Forum des présidents des tribunaux administratifs

14 h 00 à 15 h 00 Chambre des notaires

15 h 00 à 16 h 00 M<sup>e</sup> André Brochu, responsable ayant participé au rapport sur la mise en œuvre de la justice administrative

16 h 00 à 17 h 00 Centrale des syndicats démocratiques (CSD)

17 h 00 à 18 h 00 Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ)

Le jeudi 22 janvier 2004

09 h 30 à 10 h 30 Centre d'aide aux travailleurs et travailleuses accidenté(es) de Montréal

10 h 30 à 11 h 30 M<sup>e</sup> Sylvain Gingras

11 h 30 à 12 h 30 M<sup>e</sup> Denys Beaulieu, Université de Montréal

14 h 00 à 15 h 00 Président du TAQ

15 h 00 à 16 h 00 Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPGQ)

16 h 00 à 17 h 00 Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ)

17 h 00 à 18 h 00 Institut de recherche en santé et sécurité au travail

Le mardi 27 janvier 2004

09 h 30 à 10 h 30 Gains conseil

10 h 30 à 11 h 30 Association des manufacturiers du Québec

11 h 30 à 12 h 30 M<sup>e</sup> Jean Tremblay

14 h 00 à 15 h 00 M<sup>e</sup> Georges-Étienne Tremblay

15 h 00 à 16 h 00 M<sup>e</sup> Henri Brun, Université Laval

16 h 00 à 17 h 00 Association des juristes de l'État

17 h 00 à 18 h 00 Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ)

## 17 décembre 2003

---

Le mercredi 28 janvier 2004

- 09 h 30 à 10 h 30 Droits des accidentés du travail et de l'automobile du Québec (DATAQ)
- 10 h 30 à 11 h 30 Fondation pour l'aide aux travailleuses et travailleurs accidenté(es) (FATA)
- 11 h 30 à 12 h 30 M<sup>e</sup> Sylvain Lallier
- 14 h 00 à 15 h 00 Commission des lésions professionnelles
- 15 h 00 à 16 h 00 M<sup>e</sup> Patrice Garant, Université Laval
- 16 h 00 à 17 h 00 Confédération des syndicats nationaux (CSN)
- 17 h 00 à 18 h 00 Association des juristes en droit social

Le jeudi 29 janvier 2004

- 09 h 30 à 10 h 30 Regroupement des conciliatrices et conciliateurs de la CLP
- 10 h 30 à 11 h 30 Service intervention des travailleuses et travailleurs accidentés du travail (SITTAT)
- 11 h 30 à 12 h 30 Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ)
- 14 h 00 à 15 h 00 Association des groupes d'intervention en défense de droit-santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ)
- 15 h 00 à 16 h 00 Ordre des psychologues du Québec
- 16 h 00 à 17 h 00 Ordre professionnel des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles du Québec (OPCRIQ)
- 17 h 00 à 18 h 00 Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

Le mardi 3 février 2004

- 09 h 30 à 10 h 30 Association des travailleurs et travailleuses accidentés de la Mauricie (ATTAM)
- 10 h 30 à 11 h 30 Association des commissaires en matière de lésions professionnelles du Québec (ACLPQ)
- 11 h 30 à 12 h 30 M<sup>e</sup> Michel Charrette
- 14 h 00 à 15 h 00 Regroupement d'aide aux travailleurs et travailleuses accidentés du Centre du

**17 décembre 2003**

Québec

15 h 00 à 16 h 00 Commission de la santé et sécurité au travail  
16 h 00 à 17 h 00 Conseil du patronat du Québec  
17 h 00 à 18 h 00 Remarques finales

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque personne et organisme soit de 20 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 40 minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition ;

QUE le ministre de la Justice soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'économie et du travail procède à l'examen du plan stratégique 2004-2008 d'Hydro-Québec, les 21 et 22 janvier 2004, selon l'horaire suivant :

Le mercredi 21 janvier 2004

09 h 30 à 09 h 45 Remarques préliminaires du groupe parlementaire formant le gouvernement  
09 h 45 à 10 h 00 Remarques préliminaires du groupe parlementaire formant l'opposition  
10 h 00 à 10 h 20 Présentation d'Hydro-Québec  
10 h 20 à 10 h 40 Présentation d'Hydro-Québec Distribution (4 orientations)  
10 h 40 à 12 h 30 Discussions sur les mandats et les orientations d'Hydro-Québec à l'égard de la distribution  
14 h 00 à 14 h 30 Poursuite des discussions à l'égard de la distribution

**17 décembre 2003**

---

14 h 30 à 14 h 50 Présentation d'Hydro-Québec TransÉnergie  
(3 orientations)

## 17 décembre 2003

---

- 14 h 50 à 16 h 20 Discussions sur les mandats et les orientations d'Hydro-Québec à l'égard du transport
- 16 h 20 à 16 h 40 Présentation d'Hydro-Québec CapiTech et Hydro-Québec IndusTech ainsi que d'Hydro-Québec sur l'innovation technologique (5 orientations)
- 16 h 40 à 18 h 00 Discussions sur les mandats et les orientations d'Hydro-Québec CapiTech et Hydro-Québec IndusTech ainsi que d'Hydro-Québec sur l'innovation technologique

Le jeudi 22 janvier 2004

- 09 h 30 à 10 h 00 Présentation d'Hydro-Québec Production (3 orientations)
- 10 h 00 à 12 h 30 Discussions sur les mandats et les orientations d'Hydro-Québec à l'égard de la production
- 14 h 00 à 15 h 00 Poursuite des discussions sur les mandats et les orientations d'Hydro-Québec à l'égard de la production
- 15 h 00 à 15 h 30 Présentation d'Hydro-Québec à l'égard des perspectives financières et des ressources humaines
- 15 h 30 à 17 h 30 Discussions sur les perspectives financières et les ressources humaines
- 17 h 30 à 17 h 45 Remarques finales du groupe parlementaire formant l'opposition officielle
- 17 h 45 à 18 h 00 Remarques finales du groupe parlementaire formant le gouvernement

QU'une période de 30 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, partagée également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition officielle ;

17 décembre 2003

---

QU'une période de 30 minutes soit prévue pour les remarques finales, partagée également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition officielle ;

QUE les périodes prévues pour les discussions soient partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition officielle ;

QUE le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

---

M. Dumont (Rivière-du-Loup) présente une motion concernant la formation d'un groupe de travail sur la procédure de suspension des règles ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé n° 204, Loi concernant la Ville de Rivière-du-Loup, n° 203, Loi concernant la Ville de Victoriaville, n° 201, Loi concernant la Ville de Gaspé, et n° 205, Loi concernant le Village nordique de Kuujjuaq et le Village nordique de Tasiujaq.

17 décembre 2003

---

M. le Président donne l'avis suivant :

- la Commission des finances publiques se réunira afin d'adopter le rapport intérimaire de la commission concernant l'étude de la mise en place de l'Agence nationale d'encadrement du secteur financier et d'organiser les travaux de la commission.

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire relatif au projet de loi n° 33, Loi modifiant la Charte de la Ville de Montréal.

Après débat, le rapport est adopté.

---

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire relatif au projet de loi n° 23, Loi modifiant de nouveau diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal.

Après débat, le rapport est adopté.

#### *Adoption*

M. Séguin, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 24, Loi modifiant la Loi sur les coopératives de services financiers, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 24 est adopté.

17 décembre 2003

---

*Adoption*

M. Séguin, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 26, Loi sur la protection des sépultures des anciens combattants et des sépultures de guerre, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 26 est adopté.

---

Mme Gauthier, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que le projet de loi n° 27, Loi sur l'aquaculture commerciale, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 27 est adopté.

---

Mme Gauthier, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation propose que le projet de loi n° 28, Loi modifiant la Loi sur la protection sanitaire des animaux, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 28 est adopté.

**Projets de loi publics au nom des députés**

*Adoption du principe*

M. Kelley (Jacques-Cartier) propose que le principe du projet de loi n° 190, Loi proclamant le Jour du tartan, soit maintenant adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 190 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 190 soit renvoyé pour étude détaillée en commission plénière.

**17 décembre 2003**

---

La motion est adoptée.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière.

La motion est adoptée.

*Étude en commission plénière*

L'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 190, Loi proclamant le Jour du tartan.

Le projet de loi n° 190 est étudié et amendé en commission plénière.

---

Le projet de loi n° 190, ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte le rapport de la commission plénière.

*Adoption*

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, M. Kelley (Jacques-Cartier) propose que le projet de loi n° 190, Loi proclamant le Jour du tartan, soit adopté.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de l'heure prévue.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 190 est adopté.

---

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 18 décembre 2003, à 10 heures.

La motion est adoptée.

**17 décembre 2003**

---

En conséquence, à 13 h 11, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au jeudi 18 décembre 2003, à 10 heures.

*Le Président*

**MICHEL BISSONNET**